



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 86158

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. Il désire savoir à l'heure actuelle quel est le taux moyen de personnes handicapées employées dans nos entreprises.

Texte de la réponse

Selon la source administrative constituée par la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH), le taux d'emploi de travailleurs handicapés dans les établissements de vingt salariés et plus du secteur privé est de 2,6 %, en équivalent temps plein en 2008, contre 2,4 % en 2007 et 2,3 % en 2006 qui fut la première année d'application de la loi du 11 février 2005.

(En pourcentage.)

	2006	2007	2008
Taux d'emploi de travailleurs handicapés en équivalent temps-plein dans les établissements de vingt salariés et plus.	2,3	2,4	2,6

Du fait des modifications législatives introduites par la loi de 2005, l'analyse de l'évolution du taux d'emploi de travailleurs handicapés à partir de la DOETH sur les vingt dernières années est délicate. On estime toutefois que l'emploi de travailleurs handicapés a augmenté à partir des années 2000 dans les établissements de vingt salariés et plus du secteur privé. Par ailleurs, les établissements ont de plus en plus combiné les différentes modalités possibles en réponse à cette obligation (emploi direct de travailleurs handicapés, contrats de sous-traitance avec le secteur protégé, emploi de stagiaires handicapés, accord spécifique prévoyant un programme pour l'insertion professionnelle de personnes handicapées, contribution à l'Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées [AGEFIPH]).

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86158

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8681

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11425